

Nom :

Signature :

Prénom :

AUTO-POSITIONNEMENT STAGIAIRE AIDES FINANCIERES

▪ **Identifier les attentes et les motivations par rapport à la formation :**

1. Quelles sont vos attentes par rapport à la formation que vous allez suivre ?
(plusieurs réponses possibles)

- Acquérir des connaissances de base sur un sujet que je maîtrise assez mal
- Me perfectionner sur une activité que je pratique déjà
- M'informer des évolutions des produits, techniques et réglementations
- Faire des exercices pratiques pour acquérir plus d'autonomie et des bons réflexes
- Echanger des pratiques entre professionnels
- Bénéficier de conseils individualisés
- Autre :

2. Avez-vous choisi personnellement de suivre cette formation ?

- Oui
- Non
- Obligation liée à une qualification

3. Qu'est-ce qui fera que cette formation sera réussie ? Quels sont vos objectifs personnels par rapport à ce stage (citez-en au moins deux)

.....
.....
.....

4. Avez-vous des questions particulières auxquelles vous attendez les réponses durant ce stage (par exemple des cas concrets à résoudre, dans ce cas merci de nous les transmettre de préférence avant le début de la formation) ?

- Oui
- Non

▪ **Socle de connaissances et de compétences professionnelles (lire, écrire, compter, raisonner logiquement... sur la base du référentiel CLEA) :**

1. Il y a trois chantiers à approvisionner pour demain. 7 colis pour le premier, le double pour le second et 5 pour le troisième. Combien y aura-t-il de colis en tout ?

- 19 colis
- 26 colis
- 31 colis

2. Sur 40 pièces commandées, 8 sont défectueuses. Quel est le pourcentage de pièces défectueuses ?

- 10 %
- 20 %
- 40 %

3. Comment interprétez-vous cette phrase : "le monde de l'entreprise change, les métiers évoluent"

- Vous pourrez toujours exercer le même métier
- Il faut être toujours prêt à apprendre
- Aucune évolution n'est possible

▪ **Evaluation des acquis professionnels:**

QUESTION 1: Toutes conditions étant par ailleurs remplies, le forfait RENO GLOBALE de ma PRIME RENOV est mobilisable :

- Pour tous les revenus.
- Uniquement pour les revenus intermédiaires et aisés.
- Quand s'engage à minima deux actions de travaux

QUESTION 2 : Le montant de MA PRIME RENOV est plafonné à 20 000 € TTC sur 5 ans?

- Vrai
- Faux
- Uniquement pour les propriétaires occupants et bailleurs sous conditions de ressources

QUESTION 3: Toutes conditions étant par ailleurs remplies, la TVA à 5.5% est-elle mobilisable :

- Dans une résidence principale et secondaire.
- Dans des locaux commerciaux.
- Pour le remplacement de ma couverture lors d'une isolation en sarking en résidence principale.

QUESTION 4 : Pour bénéficier d'un taux de TVA à 5.5%, les travaux dit « induits » doivent être facturés :

- Par l'entreprise qui réalise les travaux directement éligibles auxquels ils sont liés.
- Dans un délai de trois mois à compter de la date de facture des travaux directement éligibles mais uniquement par l'entreprise qui réalise les travaux directement éligibles.
- Dans un délai de trois mois à compter de la date de facture des travaux directement éligibles.

QUESTION 5 : Le dispositif de l'ECO PTZ est mobilisable :

- Pour un logement en résidence principale ou secondaire de plus de 2 ans où je réalise un bouquet de travaux répondants aux critères techniques de MA PRIME RENOV.
- Pour un logement en résidence principale de plus de 2 ans où je réalise une action de travaux éligible répondants aux critères techniques de MA PRIME RENOV.
- Pour un logement en résidence principale achevé avant le 1^{er} janvier 1990 où je réalise un bouquet de travaux répondants aux critères techniques de MA PRIME RENOV.
- Pour tous les logements en résidence principale où je réalise une action de travaux éligible répondants aux critères techniques du CITE de MA PRIME RENOV.

QUESTION 6 : Quel est le montant maximum de l'ECO PTZ ?

- 7 000 €
- 20 000 €
- 30 000 €
- 50 000 €